

Spécifications du système Stratum Guard[®]

INTRODUCTION

Ce document contient les spécifications des caractéristiques normalisées du fabricant pour les systèmes Stratum Guard I et II. Ces spécifications sont conformes au modèle en trois parties utilisé par le *Construction Specification Institute*.

POUR PERSONNALISER LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT EN FONCTION DE VOTRE PROJET

Ces spécifications englobent toutes les manières habituelles d'utiliser le système Stratum Guard. Pour la plupart des projets, seules quelques-unes des combinaisons possibles de matériaux et de méthodes sont utilisées. Pour adapter les spécifications à votre projet, vous n'avez qu'à utiliser les sections qui sont pertinentes pour celui-ci. De plus, il peut être judicieux de joindre certaines parties des spécifications du système Stratum Guard de Dryvit dans d'autres sections du devis global du projet — notamment dans celles des produits d'étanchéité et des charpentes. Les professionnels de conception de projet ont la responsabilité de veiller à ce que le devis convienne au projet. Pour obtenir de l'aide dans la rédaction de votre devis, communiquez avec votre distributeur Dryvit ou avec Dryvit Systems Canada.

UNITÉS DE MESURE

Les valeurs exprimées en unités de mesure impériales sont indiquées entre parenthèses après les mesures équivalentes en unités du système international (SI) — par exemple :

12,7 mm (1/2 po) 16 Kg/m³ (1,0 lb/pi³)

Veillez prendre note du fait que les mesures converties peuvent ne pas correspondre mutuellement avec exactitude — ce sont alors des mesures équivalentes couramment utilisées.

AVERTISSEMENT

Le système Stratum Guard est un système de revêtement mural avec drainage conçu pour évacuer l'humidité pouvant se former dans le système. Ces spécifications doivent être respectées et les détails pertinents doivent être observés afin d'empêcher la pénétration de l'eau, qui serait susceptible de causer des dommages au système et à d'autres éléments de l'immeuble. Il est nécessaire de veiller à ce que tous les éléments de construction — y compris, sans toutefois s'y limiter, les modèles de toiture, les fenêtres, les solins, les produits d'étanchéité, etc. — soient compatibles avec ce système.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Dans la mesure où ils concernent l'installation des produits du système Stratum Guard de Dryvit, les renseignements fournis dans les présentes spécifications sont conformes aux détails de la norme et aux recommandations sur le produit tels qu'ils existaient à la date de la publication de ce document. Ces renseignements sont présentés de bonne foi. Dryvit Systems Canada décline toute responsabilité expresse ou implicite vis-à-vis des qualités architecturales, des caractéristiques techniques et de l'exécution du projet, quel qu'il soit. Pour vérifier que vous utilisez les renseignements les plus récents et les plus complets, visitez notre site Web à l'adresse www.dryvit.com ou communiquez avec Dryvit Systems Canada à l'adresse suivante :

Dryvit Systems Canada
129, rue Ringwood
Stouffville, Ontario
Canada L4A 8A2
1 800 263-3308

*L'attestation d'inscription d'entrepreneur qualifié citée à la section 1.06.A.2 indique que certains employés de l'entreprise ont reçu une formation sur l'application appropriée des produits Dryvit et obtenu une copie des instructions d'application et des spécifications de Dryvit. Le programme d'inscription d'entrepreneur qualifié n'est ni un programme d'apprentissage, ni une sanction. Chaque entrepreneur qualifié est une entreprise autonome dont le personnel a de l'expérience professionnelle et qui assume la responsabilité des travaux qu'elle exécute. Dryvit Systems Canada n'accepte aucune responsabilité pour l'exécution des travaux effectués par un entrepreneur qualifié.

**DRYVIT SYSTEMS CANADA
SPÉCIFICATIONS ARCHITECTURALES
SECTION 07240**

UN SYSTÈME D'ENDUIT ACRYLIQUE DRAINÉ POUR MURS EXTÉRIEURS DE CATÉGORIE PB

PARTIE I — GÉNÉRALITÉS

1.01 RÉSUMÉ :

- A. Ce document est destiné à être utilisé pour préparer les devis de projets impliquant l'emploi du système Stratum Guard de Dryvit. Pour obtenir une description complète du produit et des instructions sur son utilisation, consulter les documents suivants :
1. *Dryvit Stratum Guard Data Sheet*, DSC440C
 2. *Dryvit Stratum Guard System Application Instructions*, DSC143C.
 3. *Dryvit Stratum Guard System Application Instructions*, DSC143C.
- B. Sections connexes
1. Maçonnerie d'éléments — section 04200
 2. Béton — sections 03300 et 03400
 3. Charpente métallique légère pressée à froid — section 05400
 4. Charpente de bois — section 06100
 5. Produit d'étanchéité — section 07900
 6. Solins — section 07600

1.02. RÉFÉRENCES

La section A comprend :

1. CCMC : *Technical Guide for EIFS Evaluation*, Annexe A4 incluse
2. ASTM B 117 (Federal Test Standard 141A Method 6061) *Standard Practice for Operating Salt Spray (Fog) Apparatus*
3. ASTM C 150 *Standard Specification for Portland Cement*
4. ASTM D 968 (Federal Test Standard 141A Method 6191) *Standard Test Methods for Abrasion Resistance of Organic Coatings by Falling Abrasive*
5. ASTM D 3273 *Standard Test Method for Resistance to Growth of Mold on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber*
6. ASTM D 4060 *Standard Test Method for Abrasion Resistance of Organic Coatings by the Taber Abraser*
7. ASTM E 84 *Standard Test Method for Surface Burning Characteristics of Building Materials*
8. ASTM E 96 *Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials*
9. ASTM E 119 *Standard Method for Fire Tests of Building Construction and Materials*
10. ASTM E 330 *Test Method for Structural Performance of Exterior Windows, Doors and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference*
11. ASTM E 2098 *Test Method for Determining the Tensile Breaking Strength of Glass Fiber Reinforcing Mesh for use in Class PB Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS), after Exposure to Sodium Hydroxide Solution*
12. ASTM E 2134 *Test Method for Evaluating the Tensile-Adhesion Performance of Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS)*
13. ASTM E 2273 *Test Method for Determining the Drainage Efficiency of Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS) Clad Wall Assemblies*
14. ASTM E 2430 *Standard Specification for Expanded Polystyrene (EPS) Thermal Insulation Boards for use in Exterior Insulation and Finish System (EIFS)*
15. ASTM E 2486 (anciennement : norme 101.86 de l'EIMA) *Standard Test Method for Impact Resistance of Class PB and PI Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS)*
16. ASTM G 155 (Federal Test Standard 141A Method 6151) *Standard Practice for Operating-Xenon Arc Light Apparatus, for Exposure of Nonmetallic Materials*
17. DSC106C, *Dryvit Stratum Guard System Installation Details*
18. DSC131, *Dryvit Expanded Polystyrene Insulation Board Specification*
19. DSC143C, *Dryvit Stratum System Application Instructions*
20. DSC151, *Custom Brick^{MC} Polymer System Specifications for Use On Vertical Walls*
21. DSC152, *Dryvit Cleaning and Recoating*
22. DSC153, *Dryvit Expansion Joints and Sealants*

- 23. DSC159, *Dryvit Water Vapor Transmission*
- 24. DSC235, *Dryvit Homeowner's Maintenance Guide*
- 25. DSC456, *Rapidry DM^{MC} 35-50 or DSC457, Rapidry DM 50-75 Data Sheets*
- 26. DSC494, *Dryvit AquaFlash® System*
- 27. *Mil Std E5272 Environmental Testing*
- 28. *Mil 810B Environmental Test Methods*

1.03 DÉFINITIONS

- A. Couche de base : matériau utilisé pour l'application d'une ou de plusieurs couches de treillis d'armature entièrement noyé que l'on applique sur la surface extérieure d'un panneau de polystyrène expansé.
- B. Joint de dilatation de l'immeuble : un joint qui traverse toute la charpente de l'immeuble. Il est conçu pour permettre des mouvements dans la charpente.
- C. Entrepreneur : l'entrepreneur qui installe le système Stratum Guard sur le substrat.
- D. Dryvit : Dryvit Systems Canada, le fabricant du système Stratum Guard, une entreprise canadienne.
- E. Joint de dilatation : une discontinuité dans les structures d'un système Stratum Guard.
- F. Finition : un revêtement à base d'acrylique qui est disponible en diverses textures et couleurs et qui est appliqué sur la couche de base.
- G. Panneau isolant : un panneau de polystyrène expansé que l'on appose au substrat.
- H. Treillis d'armature : un ou plusieurs treillis en fibre de verre utilisé dans une couche de base renforcée qui assure la résistance aux chocs.
- I. Support : un substrat en feuilles.
- J. Substrat : le matériau sur lequel le système Stratum Guard est apposé.
- K. Système du substrat : l'ensemble du mur, y compris le substrat installé sur lequel la membrane imperméabilisante est apposée.
- L. WRB - Membrane imperméabilisante : un produit imperméabilisant liquide appliqué en guise de barrière contre l'humidité qui peut aussi être employé dans un système de membrane pare-air.

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

- A. Généralités : Le système Stratum Guard de Dryvit est un système d'enduit acrylique drainé pour murs extérieurs de catégorie PB destiné à une utilisation sur une construction de type combustible. Le système Stratum Guard est installé sur une membrane imperméabilisante préparée et est constitué de matériaux et d'accessoires de drainage, d'un panneau d'isolation en polystyrène expansé, d'un adhésif, d'une couche de base renforcée et d'une couche de finition.
- B. Les options de configuration acceptables de système comprennent les suivantes :

Configuration de système	Membrane imperméabilisante	Matériau de drainage	Épaisseur minimale du panneau de polystyrène expansé	Fixation	Couche de base/ adhésif
Stratum Guard I (SG 1)	Backstop NT – Texturé	Adhésif appliqué au moyen d'une truelle dentelée*	37 mm (1,5 po)	Adhésif	Primus® Primus DM
Stratum Guard II (SG 2)	Backstop NT – Texturé	Truelle dentelée* et panneau de polystyrène expansé rainuré	37 mm (1,5 po)	Adhésif	Primus Primus DM

*Brevet en instance

- C. Exigences en matière de conception :

- 1. Voici les substrats pouvant être utilisés avec les systèmes Stratum Guard :
 - a. Contreplaqué homologué APA de type Extérieur ou Exposition 1, catégorie C-D ou mieux, au moins 11,1 mm (7/16 po), minimum 4 couches.

- b. Panneau OSB homologué APA de type Exposition 1, minimum 11,1 mm (7/16 po) conforme à la norme CSA O325.
- c. Brique non vernisée, finition de ciment, béton ou maçonnerie.
2. La déviation des systèmes de substrats ne doit pas être supérieure à 1/320 de la portée.
3. Le substrat doit être plat à 6,4 mm près (1/4 po) dans un rayon de 1,2 m (4 pi).
4. La pente des surfaces inclinées ne doit pas être inférieure à 6:12 et la longueur ne doit pas dépasser 305 mm (12 po).
5. L'angle des joints du produit d'étanchéité et des appuis de fenêtre de 102 mm (4 po) ou moins ne doit pas être inférieure à 3:12.
6. Toutes les surfaces qui nécessitent un indice de résistance aux chocs supérieur à « normal », tel qu'il est défini par la norme ASTM E 2486 (anciennement : norme 101.86 de l'EIMA) doivent correspondre aux détails des schémas et aux descriptions des documents contractuels. Consultez la section 1.04.D.1.a.3) des présentes spécifications.
7. Joints de dilatation :
 - a. La conception et l'emplacement des joints de dilatation du système Stratum Guard relèvent de la responsabilité du responsable des plans et devis et doivent être indiqués dans le projet. Des joints de dilatation doivent être installés au moins dans les endroits suivants :
 - 1) Là où se trouvent des joints de dilatation dans le support.
 - 2) Là où se trouvent des joints de dilatation dans le bâtiment.
 - 3) À la jonction des planchers dans les constructions à charpente de bois.
 - 4) À la jonction des planchers des immeubles à charpente autre qu'une charpente de bois où des mouvements sont anticipés.
 - 5) Aux points de contiguïté entre le système Stratum Guard et un matériau différent.
 - 6) Aux points où le type et les propriétés du substrat changent.
 - 7) Dans les sections ininterrompues de façades, à intervalles de 23 m (75 pi) ou moins.
 - 8) Aux points subissant des mouvements de charpente importants, notamment à la pente de toit, à la forme de l'immeuble ou au système de la charpente.
8. Extrémités
 - a. Avant l'application du système Stratum Guard de Dryvit, les ouvertures des murs doivent être traitées avec les produits Backstop NT et AquaFlash Dryvit ou avec un ruban à solin. Consultez le document DSC106C, *Dryvit Stratum Guard System Installation Details*.
 - b. Afin de permettre l'application d'un produit d'étanchéité, le système Stratum Guard doit être maintenu à au moins 12,7 mm (1/4 po) des matériaux avoisinants aux ouvertures et aux accès, notamment aux fenêtres, aux portes et à l'emplacement des appareils mécaniques. **Consultez le document DSC106C, *Dryvit's Stratum Guard System Installation Details* pour connaître les exceptions et méthodes alternatives.**
 - c. À la base des murs, le système doit s'étendre sur une distance d'au moins 25 mm (1 po) sous le bas de porte sur la fondation et se prolonger au moins 203 mm (8 po) au-dessus du niveau définitif du sol.
 - d. Dans le cas de dalles sur terre-plein, le système Stratum Guard doit s'étendre sur une distance d'au moins 25 mm (1 po) sur la bordure des dalles.
 - e. Produits d'étanchéité
 - 1) Ils doivent être fabriqués et fournis par le fabricant.
 - 2) Ils doivent être compatibles avec les matériaux du système Stratum Guard. Consultez la publication DSC153 de Dryvit pour obtenir une liste de produits d'étanchéité dont la compatibilité a été mise à l'essai par leurs fabricants respectifs.
 - 3) La mousse de polyéthylène (*éthafoam*) doit être faite d'alvéoles fermées.
9. Membranes pare-vapeur : l'utilisation et l'emplacement de pare-vapeur dans un mur relèvent des responsabilités du responsable des plans et devis et doivent être conformes aux exigences du code du bâtiment local. Le type et l'emplacement doivent être indiqués dans le projet et les devis. Il est possible que l'emploi de pare-vapeur ne soit pas une solution appropriée dans certains climats et qu'il soit une source de condensation dans le mur. Consultez la publication DSC159 de Dryvit pour obtenir plus de renseignements.
10. Couleurs foncées : l'emploi de couleurs foncées doit tenir compte de la température de la surface du mur selon les conditions climatiques locales. L'emploi de couleurs foncées (LRN < 20 %) dans des climats chauds peut avoir des répercussions sur le rendement du système.
11. Solins : ils doivent être installés aux intersections entre le toit et les murs, aux fenêtres, aux portes, aux cheminées, aux terrasses et aux autres endroits (au besoin) afin de prévenir la pénétration de l'eau derrière le système Stratum Guard.

D. Exigences en matière de rendement

1. Le système Stratum Guard est assujéti aux essais suivants :

a. Ténacité

1) Revêtement résistant à l'air et à l'eau

ESSAI	MÉTHODE	CRITÈRES	RÉSULTATS
CCMC : <i>Technical Guide for EIFS Evaluation, Annexe A4</i>	Tous les critères requis	Divers	Réussi
Essais additionnels effectués hors de l'évaluation du CCMC inclus :			
Essai de traction	ASTM C 297/E 2134 ICC ES (AC 212)*	Au moins 104 kPa (15 lb/po ²)	Substrat : Au moins 131 kPa (19 lb/po ²) Solins : Au moins 2 970 kPa (431 lb/po ²)
Résistance au gel-dégel	ASTM E 2485/ICC ES Proc. ICC ES (AC 212)*	Aucun effet nuisible après 10 cycles	Réussi : aucun effet nuisible après 10 cycles
Résistance à l'eau	ASTM D 2247 ICC ES (AC 212)*	Aucun effet nuisible après 14 jours d'exposition	Aucun effet nuisible après 14 jours d'exposition
Diffusion de la vapeur d'eau	ASTM D 96 Proc. B ICC ES (AC 212)*	Perméable à la vapeur	7 unités de perméance
Fuite d'air	ASTM E 283	Inférieur à 0,5 l/min/m ²	Réussi
Test de déchirement	ASTM E 72 ICC ES (AC 212)*	Absence de fissuration des surfaces, aux joints ou aux interfaces avec des solins à une déviation nette de 3,2 mm (1/8 po)	Réussi
Pénétration de l'eau	ASTM E 331 ICC ES (AC212)*	Aucune pénétration au-delà de la surface la plus profonde du mur après 15 minutes à 137 Pa (2,86 lb/pi ²)	Réussi
Caractéristiques de combustion superficielle	ASTM E 84	Propagation des flammes < 25 Pouvoir fumigène < 450	Réussi
* AC212 – critère d'acceptation pour les revêtements résistants à l'eau utilisés en guise de membrane imperméabilisante sur les parements extérieurs			

2) Système

ESSAI	MÉTHODE	CRITÈRES	RÉSULTATS
Résistance à l'abrasion	ASTM D 968	Aucun effet nuisible après 500 litres (528 pintes)	Aucun effet nuisible après 1000 litres (1056 pintes)
Viellissement accéléré	ASTM G 155 Cycle 1	Aucun effet nuisible après 2000 heures	Aucun effet nuisible après 5000 heures
	ASTM G 154 Cycle 1 (QUV)		Aucun effet nuisible après 5000 heures
Résistance au gel-dégel	ASTM E 2485 (anciennement : norme 101.01 de l'EIMA)	Aucun effet nuisible après 60 cycles	Réussi : aucun effet nuisible après 90 cycles
	ASTM C 67 modifiée	Aucun effet nuisible après 60 cycles	Réussi : aucun effet nuisible après 60 cycles
	ASTM E 2485/ICC ES Proc. ICC ES (AC235)***	Aucun effet nuisible après 10 cycles	Réussi : aucun effet nuisible après 10 cycles
Résistance à la moisissure	ASTM D 3273	Aucune prolifération au cours d'une période d'exposition de 28 jours	Aucune prolifération au cours d'une période d'exposition de 60 jours
Résistance à l'eau	ASTM D 2247	Aucun effet nuisible après 14 jours d'exposition	Aucun effet nuisible après 42 jours d'exposition
Essai d'abrasion de Taber	ASTM D 4060	Sans objet	Soumis à 1000 cycles
Essai de corrosion accélérée au chlorure	ASTM B 117	Aucun effet nuisible après une exposition de 300 heures	Aucun effet nuisible après une exposition de 1000 heures
Pénétration de l'eau	ASTM E 331 ICC ES (AC 235)***	Aucune pénétration au-delà de la surface la plus profonde du mur après 15 minutes à 137 Pa (2,86 lb/pi ²)	Réussi – 15 minutes à 137 Pa (2,86 lb/pi ²)
Transmission de la vapeur d'eau	ASTM E 96	Perméable à la vapeur	Polystyrène expansé : 5 unités de perméance par pouce Couche de base* : 40 unités de perméance Finition** : 40 unités de perméance
Fonctionnement	CCMC, Annexe A4	Efficacité >99 % après 48 heures	Réussi

* L'efficacité de la couche de base, exprimée en unités de perméance, est celle du Primus de Dryvit.

** L'efficacité de la couche de finition, exprimée en unités de perméance, est celle du Quarzputz de Dryvit.

*** AC 235 – critère d'acceptation pour les ensembles muraux à revêtement et drainage utilisés dans les systèmes d'enduit acrylique pour murs extérieurs

3) Résistance aux chocs : conformément à la norme 101.86 de l'EIMA.

Treillis d'armature/masse en g/m ² (oz/vg2)	Valeur minimale de la résistance à la traction	Catégorie de choc de l'EIMA	Impact de chocs de l'EIMA en joules (po-lb)		Résultat de l'essai de résistance, en joules (po-lb)	
Standard : 146 (4,3)	27 g/cm (150 lb/po)	Normal	3-6	(25-49)	4	(36)
Standard Plus : 203 (6)	36 g/cm (200 lb/po)	Moyen	6-10	(50-89)	6	(56)
Intermediate® : 407 (12)	54 g/cm (300 lb/po)	Élevé	10-17	(90-150)	12	(108)
Panzer® 15* : 509 (15)	71 g/cm (400 lb/po)	Ultra-élevé	>17	(>150)	18	(162)
Panzer 20* : 695 (20,5)	98 g/cm (550 lb/po)	Ultra-élevé	>17	(>150)	40	(352)
Detail ^{MC} , roul. courts : 146 (4,3)	27 g/cm (150 lb/po)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Corner Mesh ^{MC} : 244 (7,2)	49 g/cm (274 lb/po)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

*Doit être utilisé avec un treillis standard (conseillé pour les surfaces exposées à une circulation intense)

2. Les composantes du système Stratum Guard sont assujetties aux essais suivants :

a. Ténacité

ESSAI	MÉTHODE	CRITÈRES	RÉSULTATS
Treillis d'armature : Résistance du treillis d'armature aux bases	ASTM E 2098 (anciennement : norme 105.01 de l'EIMA)	Maintien d'une résistance à la traction > 21 dN/cm (120 lb/po lin.) après l'exposition	Réussi
Polystyrène expansé (propriétés physiques) : Densité	ASTM C 303, D 1622	15,2–20,0 kg/m ³ (0,95– 1,25 lb/pi ³)	Réussi
Résistance thermique	ASTM C 177, C 518	4,0 @ 4,4 °C (40 °F)	Réussi
Absorption d'eau	ASTM C 272	3,6 @ 23,9 °C (75 °F)	Réussi
Indice limite d'oxygène	ASTM D 2863	Max. 2,5 % (par volume)	Réussi
Résistance à la compression	ASTM D 1621 Proc. A	Min. 24 % (par volume)	Réussi
Résistance à la flexion	ASTM C 203	Min. 69 kPa (10 lb/po ²)	Réussi
Propagation des flammes	ASTM E 84	Min. 172 kPa (25 lb/po ²)	Réussi
Pouvoir fumigène		Max. 25 Max. 450	Réussi

1.05 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- A. Données sur le produit : l'entrepreneur doit remettre au propriétaire ou à l'architecte les fiches de renseignements décrivant les produits qui seront utilisés pour ce projet.
- B. Échantillons : l'entrepreneur doit remettre au propriétaire ou à l'architecte deux (2) échantillons du système pour chacune des finitions, des textures et des couleurs qui seront utilisées dans ce projet. Les mêmes outils et techniques qui sont proposés pour l'installation elle-même doivent également être utilisés pour ces échantillons. Ils doivent avoir des dimensions suffisantes pour représenter de manière adéquate chacune des couleurs et des textures utilisées dans ce projet.

1.06 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

A. Compétence :

- Fabricant du système : Le fabricant doit être Dryvit Systems Canada. Tous les matériaux doivent être fabriqués ou vendus par Dryvit et achetés auprès de Dryvit ou de ses distributeurs autorisés.
 - Les matériaux doivent être fabriqués à des installations visées par une attestation ISO 9001:2000 en vigueur. L'attestation des installations doit être réalisée par un organisme d'enregistrement habilité par le *Registrar Accreditation Board* de l'*American National Standards Institute* (ANSI-RAB).
- Entrepreneur : il doit maîtriser les opérations d'installation adéquate du système Stratum Guard de Dryvit et avoir de l'expérience et des compétences en installation de systèmes d'enduit acrylique pour murs extérieurs. De plus, l'entrepreneur doit détenir une attestation* d'inscription d'entrepreneur qualifié pour le système Stratum Guard émise par Dryvit Systems Canada.
- Fabricant de panneau isolant : il doit faire partie des fabricants inscrits de Dryvit Systems Canada, être à même de produire du polystyrène expansé conformément aux spécifications de Dryvit actuellement en vigueur pour les panneaux isolants (DSC131) et participer au programme d'attestation et d'assurance de la qualité de Dryvit pour les fournisseurs tiers.

B. Exigences réglementaires :

- Le polystyrène expansé doit être séparé de l'intérieur conformément à ce que stipule le code.
- L'utilisation et l'épaisseur maximale du polystyrène expansé doit être conforme aux codes du bâtiment applicables.

C. Maquette

- Avant le début du projet, l'entrepreneur doit fournir au propriétaire ou à l'architecte une maquette du projet afin d'en obtenir l'approbation. La maquette peut faire partie du travail global; dans un tel cas, elle doit demeurer en place si elle est approuvée.

2. Cette maquette doit être fabriquée dans des dimensions appropriées, conformément aux exigences relatives à la représentation exacte des produits à installer, et des couleurs et textures qui doivent être utilisées dans le cadre du projet.
3. La maquette doit être préparée avec les mêmes produits, outils, équipement et techniques que ceux qui seront nécessaires à l'application elle-même. Le produit de finition utilisé doit provenir du même lot que celui qui sera utilisé pour le projet.
4. Suite à son approbation, la maquette demeurera disponible sur le chantier.

1.07 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

Tous les matériaux Dryvit doivent être livrés au chantier dans leurs emballages d'origine et ceux-ci doivent être intacts, tout comme leurs étiquettes.

B. Au moment de la livraison, les matériaux doivent être examinés pour déceler tout dommage physique, gel ou surchauffe. Les matériaux qui suscitent des doutes ne doivent pas être utilisés.

1. Les matériaux doivent être conservés au chantier dans un endroit frais et sec, à l'abri de toute exposition directe au soleil et protégé contre les intempéries et les autres sources de dommages. Voici les températures minimales de stockage :
 - a. Demandit, Revyvit: 7 °C (45 °F)
 - b. Ameristone, TerraNeo et Limestone : 10 °C (50 °F)
 - c. Produits de finition DPR, PMR et E^{MC}, Color Prime^{MC} et Primus DM : 4 °C (40 °F)
 - d. Produits de finition Custom Brick : consultez les spécifications DSC151 sur les polymères Custom Brick.
 - e. Pour les autres produits, consultez les fiches de données spécifiques des produits concernés.
2. La température maximale de stockage ne doit pas être supérieure à 38 °C (100 °F). **REMARQUE : minimisez l'exposition des matériaux à des températures supérieures à 32 °C (90 °F). Lorsque les produits de finition sont exposés à des températures supérieures à 43 °C (110 °F), il est possible qu'une peau se forme à leur surface et que leur viscosité augmente : dans un tel cas, il est nécessaire de les inspecter avant l'utilisation.**

C. Protégez tous les produits des conditions climatiques rigoureuses et de l'exposition directe au soleil.

1.08 CONDITIONS DU PROJET

A. Exigences en matière d'environnement

1. Les matériaux humides ne doivent pas être appliqués par mauvais temps, sauf dans les cas où une protection appropriée est assurée. Protégez les matériaux des conditions climatiques rigoureuses jusqu'à ce qu'ils soient entièrement secs.
2. Au moment de l'application, la température de l'air et de la surface des murs doit être supérieure aux seuils suivants :
 - a. Demandit, Revyvit: 7 °C (45 °F)
 - b. Ameristone, TerraNeo et Limestone : 10 °C (50 °F)
 - c. Produits de finition DPR, PMR et E, Color Prime et Primus DM : 4 °C (40 °F)
 - d. Produits de finition Custom Brick : consultez les spécifications DSC151 sur les polymères Custom Brick.
 - e. Pour les autres produits, consultez les fiches de données spécifiques des produits concernés.
3. Ces seuils de température doivent ensuite être maintenus à l'aide d'une ventilation adéquate et d'une circulation d'air suffisante pendant au moins 24 heures (48 heures pour les produits Ameristone, TerraNeo et Limestone) ou jusqu'à ce que les produits soient entièrement secs. Consultez les fiches de données publiées sur les produits pour obtenir des renseignements plus spécifiques.

B. Conditions préalables : l'entrepreneur doit avoir accès à une source d'électricité, à une source d'eau propre et à une zone de travail propre sur les lieux où les matériaux Dryvit doivent être appliqués.

1.09 ORDRE ET CALENDRIER DES OPÉRATIONS

- A. L'installation du système Stratum Guard doit être coordonnée avec tous les autres corps/cadres de métier du chantier.
- B. Une main-d'œuvre et un équipement suffisants doivent être utilisés afin de garantir la continuité des opérations sans qu'il n'y ait de joints de reprise, de lignes d'échafaudage, de variations de texture, etc.

1.10 GARANTIE

A. Dryvit Systems Canada offre sur demande une garantie de dix (10) ans sur l'évacuation de l'humidité combinée à une garantie limitée de dix (10) ans contre les matériaux défectueux. Dryvit n'offre aucune autre

garantie, qu'il s'agisse d'une garantie explicite ou d'une garantie implicite. Dryvit n'offre aucune garantie pour la main-d'œuvre. Vous pouvez obtenir plus de détails auprès de Dryvit Systems Canada.

- B. L'applicateur doit offrir de manière distincte une garantie pour la main-d'œuvre. La société Dryvit ne peut être tenue responsable de l'exécution de l'installation du système Stratum Guard.

1.11 RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CONCEPTION

- A. Le rédacteur du devis et l'acheteur ont tous deux la responsabilité de déterminer si un produit convient à telle ou telle utilisation envisagée. Le concepteur retenu par l'acheteur est responsable de toutes les décisions relatives à la conception, aux détails, aux capacités structurelles, aux détails des attaches, aux dessins d'atelier et aux autres éléments analogues. Dryvit a préparé des lignes directrices présentées sous la forme de spécifications, de détails d'installation et de fiches de produits. Ces renseignements sont destinés uniquement à faciliter le processus de conception. La société Dryvit ne peut être tenue responsable d'aucune erreur ou omission dans la conception, les détails, les capacités structurelles, les détails des attaches, les dessins d'atelier et les autres éléments analogues, qu'il s'agisse d'erreurs ou d'omissions fondées sur les renseignements préparés par Dryvit ou d'autres erreurs ou omissions, ni d'aucune modification que les acheteurs, les rédacteurs de devis, les concepteurs ou les représentants qu'ils ont désignés pourraient apporter aux remarques publiées par Dryvit.

1.12 ENTRETIEN

- A. L'entretien doit suivre les procédures indiquées dans le document DSC235, *Dryvit Homeowner's Maintenance Guide* et les réparations doivent suivre les procédures indiquées dans le document DSC143C, *Stratum Guard Application Instructions*.
- B. Tous les produits Dryvit sont conçus de manière à minimiser l'entretien nécessaire. Toutefois, comme c'est le cas pour tous les produits de construction, il est possible qu'un certain nettoyage soit nécessaire selon l'endroit où le produit est utilisé. Consultez la publication DSC152 sur le nettoyage et l'application de couches répétées.
- C. Les produits d'étanchéité et les solins doivent être inspectés à intervalle régulier et des réparations doivent être effectuées au besoin.

PARTIE II — PRODUITS

2.01 FABRICANT :

- A. Toutes les composantes du système Stratum Guard et le brevet en instance *Stratum Guard System II Notched Trowel* doivent être fournis ou obtenus auprès de Dryvit ou de ses distributeurs autorisés. La substitution ou l'ajout de matériaux autres que les matériaux spécifiés entraînerait l'annulation de la garantie.

2.02 MATÉRIAUX

- A. Ciment Portland : il doit s'agir d'un ciment de type I ou II conforme à la norme ASTM C 150, de couleur blanche ou grise, frais et exempt de tout grumeau.
- B. Eau : elle doit être propre et libre de corps étrangers.

2.03 COMPOSANTES

- A. Composantes des membranes résistantes à l'air et à l'eau :
1. Membrane imperméabilisante
 - a. Dryvit Backstop NT, texturé : un produit imperméabilisant flexible non cimentaire à base de polymères.
 - b. Treillis Dryvit AquaFlash Mesh : disponible en rouleaux de 102 mm (4 po) de largeur sur 54,9 m (180 pi) de longueur.
- B. Matériaux utilisés pour les solins : ils sont utilisés afin de protéger les bords du substrat aux extrémités de celui-ci.
1. Liquide utilisé pour l'application : un polymère à base d'eau extrêmement souple et prêt à utiliser.
 - a. Il doit s'agir du produit AquaFlash Liquid utilisé avec un treillis AquaFlash Mesh.
 2. Éléments :
 - a. Il doit s'agir de ruban pour système d'enduit acrylique pour murs extérieurs et d'un produit de préparation pour surface Dryvit.
 - 1) Ruban pour système d'enduit acrylique pour murs extérieurs EIFS Tape de Dryvit : une membrane de nappe à haute densité soutenue par un adhésif d'asphalte caoutchouté; ce produit est disponible en rouleaux de 102 mm (4 po), de 152 mm (6 po) et de 229 mm (9 po) de largeur sur 23 m (75 pi) de longueur.

- 2) Produit de préparation pour surface Flashing Tape Surface Conditioner^{MC} de Dryvit : un produit à base d'eau pour préparer les surfaces et faciliter l'adhésion du ruban Flashing Tape de Dryvit appliqué sur tous les joints de recouvrement.
- C. Adhésif AP Adhesive^{MC} de Dryvit : un adhésif à base d'uréthane durcissant à l'humidité utilisé pour faire adhérer la bande de drainage Dryvit Drainage Strip.
- D. Accessoires
1. Bande de drainage Dryvit Drainage Strip : faite de plastique ondulé qui permet le drainage.
- E. Options quant au matériau de drainage
1. Adhésif appliqué au moyen d'une truelle dentelée (SG 1) : l'adhésif (Primus) est appliqué à la verticale au moyen de la truelle Stratum (brevet en instance) pour apposer le panneau isolant au système Backstop NT.
 2. Panneau isolant rainuré (SG 2) : un polystyrène expansé conforme aux spécifications de Dryvit pour les panneaux isolant (document DSC131) d'une épaisseur minimale de 38 mm (1 ½ po) avec des rainures espacées de 102 mm (4 po) au centre et une rive chanfreinée de tous les côtés.
- F. Panneau isolant : un polystyrène expansé conforme aux spécifications de Dryvit pour les panneaux isolant (document DSC131) et aux exigences suivantes :
1. L'épaisseur du panneau isolant doit être d'au moins 38 mm (1,5 po) pour SG 1 et SG 2.
 2. Le panneau isolant doit être fabriqué par un fournisseur de panneaux désigné par Dryvit Systems Canada.
- G. Adhésif : utilisé pour apposer le panneau isolant à la membrane imperméabilisante.
1. Produit cimentaire : un matériau liquide à base de polymères mélangé sur place avec un ciment de Portland.
 - a. Il doit s'agir d'un produit Primus ou Primus DM.
- H. Couche de base : il doit être compatible avec le panneau isolant en polystyrène expansé et avec le ou les treillis d'armature.
1. Produit cimentaire : un matériau liquide à base de polymères mélangé sur place avec un ciment de Portland.
 - a. Il doit s'agir d'un produit Primus ou Primus DM.
 2. Prêt à l'emploi : un produit sous la forme d'un mélange cimentaire sec à base de copolymères mélangé sur place avec de l'eau.
 - a. Primus DM. Remarque : Primus DM n'a pas fait l'objet d'une évaluation du CCMC en ce qui a trait à son utilisation sur des lambris de bois, mais respecte tous les autres critères dont il est question dans les présentes spécifications.
- I. Treillis d'armature : une toile renforcée de fibre de verre à alvéoles ouvertes traité afin d'en assurer la compatibilité avec d'autres matériaux du système. **Remarque : les treillis d'armature font l'objet d'une classification selon leur résistance aux chocs, ainsi que d'une spécification de poids et de résistance à la traction (section 1.04.D.1.a.3).**
- J. Finition : elle doit correspondre au type, à la couleur et à la texture retenus par l'architecte ou le propriétaire et faire partie de l'un ou l'autre des groupes de produits suivants :
1. Standard DPR (Dirt Pickup Resistance) : un revêtement d'acrylique à base d'eau à couleur et texture intégrales préparé avec un composé DPR :
 - a. Quarzputz® DPR : texture corsée.
 - b. Sandblast® DPR : texture fine.
 - c. Freestyle® DPR : texture extra fine.
 - d. Sandpebble^{MC} DPR : texture sablé fin.
 - e. Sandpebble Fine DPR : texture de cailloux fins.
 2. **E** : un revêtement d'acrylique à base d'eau à couleur et texture intégrales préparé avec un composé DPR :
 - a. Quarzputz **E**
 - b. Sandpebble **E**
 - c. Sandpebble Fine **E**
 3. Produits spéciaux : produits d'acrylique à base d'eau mélangés à l'usine :
 - a. Ameristone : un agrégat de quartz multicolore à l'apparence de granit naturel.
 - b. Stone Mist^{MC} : un agrégat de quartz à coloration par procédé céramique.
 - c. Custom Brick : une finition acrylique à base de polymères utilisée conjointement à un système de modèles brevetés afin de reproduire l'apparence de la pierre, de la brique, de l'ardoise ou des tuiles.
 - d. TerraNeo : une finition 100 % acrylique avec particules de mica et des agrégats de quartz multicolores.

- e. Limestone : une finition 100 % acrylique préalablement mélangée et conçue pour reproduire l'apparence de blocs de calcaire.
- 4. Medallion Series PMR^{MC} (Proven Mildew Resistance) : un revêtement d'acrylique à base d'eau à couleur et texture intégrales préparé avec un composé DPR :
 - a. Quarzputz PMR
 - b. Sandblast PMR
 - c. Freestyle PMR
 - d. Sandpebble PMR
 - e. Sandpebble Fine PMR
- 5. Revêtements, apprêts et produits d'étanchéité :
 - a. Demandit
 - b. Weatherlastic^{MC} Smooth
 - c. Tuscan Glaze^{MC}
 - d. Revyvit
 - e. Color Prime
 - f. Prymit^{MC}
 - g. SealClear^{MC}

PARTIE III — EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

- A. Avant d'installer le système Stratum Guard, l'entrepreneur doit vérifier que le substrat :
 - 1. Est d'un type énuméré à la section 1.04.C.1;
 - 2. Est uniforme à 6,4 mm près (1/4 po) dans un rayon de 1,2 m (4 pi);
 - 3. Est en bon état et sec, puis exempt d'efflorescence, que les rebords des feuilles sont ajustés et que sa surface ne comporte aucun vide, relief ou autre caractéristique pouvant gêner l'installation du système Stratum Guard ou en diminuer le rendement.
- B. Avant d'installer le système Stratum Guard, l'architecte ou l'entrepreneur général doit vérifier que tous les solins et autres éléments d'étanchéisation nécessaires ont été terminés s'il est nécessaire de procéder à cette étape avant l'application du système Stratum Guard. De plus, l'entrepreneur doit s'assurer que :
 - 1. Les solins métalliques du toit ont été installés conformément aux normes de l'Asphalt Roofing Manufacturers Association (ARMA) et au document DSC106C, *Standards and Dryvit Stratum Guard System Installation Details* ou autres exigences pertinentes;
 - 2. Les ouvertures sont munies de solins conformément au document DSC106c sur les éléments d'installation du système Stratum Guard de Dryvit ou aux exigences pertinentes pour prévenir la pénétration de l'eau;
 - 3. Les cheminées, les balcons et les terrasses ont été adéquatement munis de solins;
 - 4. Les fenêtres, les portes, etc., sont installées et munies de solins conformément aux exigences du fabricant, du document DSC106c sur les éléments d'installation du système Stratum Guard et du code applicable.
- C. Avant l'installation du système Stratum Guard, l'entrepreneur doit avertir l'entrepreneur général, l'architecte et/ou le propriétaire de tout écart constaté.

3.02 PRÉPARATION

- A. Avant, pendant et après l'application — et jusqu'à ce qu'ils soient entièrement secs — les matériaux du système Stratum Guard doivent être protégés par des moyens permanents ou temporaires contre les dommages dus aux conditions climatiques rigoureuses et autres sources de dommages.
- B. Protégez les ouvrages et les biens avoisinants pendant l'installation du système Stratum Guard.
- C. La surface doit être préparée de manière à être exempte de corps étrangers tels que l'huile, la poussière, la saleté, les agents de démoulage, les efflorescences, la peinture, la cire, les agents imperméabilisants, l'humidité, le gel et toute autre condition qui inhibe l'adhésion avant l'application de la membrane imperméabilisante Dryvit Backstop NT.
 - 1. La membrane Backstop NT doit être couverte dans un délai de 30 jours suivant son application.

3.03 INSTALLATION

- A. Le système doit être installé conformément à la version actuelle du document DSC143C *Dryvit Stratum Guard System Application Instructions*.

- B. L'épaisseur totale minimale de la couche de base doit suffire à enduire entièrement le treillis. La méthode conseillée est de procéder à deux (2) applications.
- C. Le produit d'étanchéité ne doit pas être appliqué directement sur les finis texturés ni sur les surfaces de la couche de base sans revêtement. Les surfaces de la couche de base du système Stratum Guard de Dryvit qui entrent en contact avec le produit d'étanchéité doivent être enduites de Demandit ou de Color Prime.
- D. Les treillis de renforcement doivent être installés tel que spécifié et sont recommandés au niveau du sol, dans les zones de grande circulation et dans les autres zones exposées aux dommages causés par des chocs ou susceptibles de subir de tels dommages.

3.04 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ AU CHANTIER

- A. L'entrepreneur est responsable de l'application adéquate des matériaux du système Stratum Guard.
- B. La société Dryvit ne peut être tenue responsable ni des inspections du chantier, ni de l'application de ses produits.
- C. Si nécessaire, l'entrepreneur doit fournir une attestation écrite de la qualité des travaux réalisés en ce qui concerne le substrat, les détails, les procédures d'installation, l'exécution des travaux et les produits spécifiques utilisés.
- D. Le fournisseur du polystyrène expansé doit fournir sur demande une attestation écrite de la conformité du matériau aux spécifications de Dryvit.
- E. L'entrepreneur responsable du produit d'étanchéité doit fournir sur demande une attestation écrite de la conformité de l'application de produit aux recommandations du fabricant et de Dryvit.

3.05 NETTOYAGE

- A. L'entrepreneur doit enlever du chantier tout excédent de matériaux du système Stratum Guard conformément aux modalités du contrat et tel qu'exigé par les lois applicables.
- B. Toutes les zones voisines de l'installation du système Stratum Guard de Dryvit doivent être exemptes de débris et de corps étrangers issus des travaux de l'entrepreneur.

3.06 PROTECTION

Le système Stratum Guard doit être protégé des conditions climatiques rigoureuses et des autres sources de dommages jusqu'à ce qu'une protection achevée et permanente soit en place sous la forme de solins, de produits d'étanchéité, etc.